



**Direction Secrétariat général**

**Service des Assemblées**

Dossier suivi par Laurence Boittin

Tél. : 02.43.49.45.66

E-mail : laurence.boittin@agglo-laval.fr

**N° 125**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 JUILLET 2020**

## **Conseil communautaire du 6 juillet 2020**

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 30 juin 2020, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-heures, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Deulofeu, doyen d'âge.

### **Étaient présents**

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, François Berrou, Damien Richard, Jean-Louis Deulofeu, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Isabelle Fougeray, Jérôme Allaire, Annette Chesnel, Nicole Bouillon, Nicolas Deulofeu, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Paul Le Gal-Huamé, Marie-Laure Clavreul, Kamel Oghi, Christine Droguet, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Didier Pillon, Samia Soultani, Xavier Dubourg, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Isabelle Marchand, Pierrick Guesné, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Veille, Guy Toquet, Christine Deubois, Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet, Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon, Christelle Alexance, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier, Michel Paillard, Michel Rocherullé.

### **Étaient représentés**

Loïc Broussey a donné pouvoir à Sylvie Vielle.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Lucie Chauvelier et Paul Le Gal-Huamé ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

Compte rendu analytique de séance affiché le : 7 juillet 2020

La séance débute à 19 heures 05.

**Yannick Borde, vice-président** : Mesdames, Messieurs, bonsoir, il est 19 heures 05. Le conseil communautaire a été dûment convoqué par lettre adressée à chaque de ses membres, comme le prévoit L.2121-12 du code général des collectivités territoriales. François Zocchetto, Président de Laval Agglomération sur le mandat sortant étant empêché, en qualité de premier vice-président de Laval Agglomération, il m'appartient de procéder à l'installation du conseil communautaire nouvellement formé. Je vais donc faire l'appel de l'ensemble des élus communautaires par ordre alphabétique des communes.

*Il est procédé à l'appel.*

- **CC51 ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

**Yannick Borde, vice-président** : Le code général des collectivités territoriales prévoit que la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du président est présidée par le plus âgé des membres du conseil communautaire. Je cède donc la parole à Jean-Louis Deulofeu.

**Jean-Louis Deulofeu** : C'est en tant que doyen d'âge, que je vais présider l'assemblée pour l'élection du Président de Laval Agglomération. Le code général des collectivités territoriales stipule que la majorité des membres en exercice doit assister à la séance. Je vais donc procéder à l'appel nominal des conseillers communautaires élus, même si cela a déjà été fait.

*Il est procédé à l'appel.*

*Au début de chacune de ses séances, le conseil communautaire doit nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Je vous propose de désigner les deux plus jeunes de cette assemblée : Lucie Chauvelier et Paul Le Gal-Huamé.*

*La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection des vice-présidents et membres du bureau communautaire nécessite que le conseil communautaire désigne au moins deux assesseurs. Je vous propose de désigner Anthony Roullier et Julien Brocail.*

*Le vote va se dérouler à scrutin secret majoritaire à trois tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.*

*J'ai reçu la candidature de Monsieur Florian Bercault, maire de Laval. Y a-t-il d'autres candidats ? Avant que nous ne passions à l'élection du Président, je donne la parole à Monsieur Borde qui a souhaité s'exprimer, avant de procéder à l'élection du président.*

**Yannick Borde** : Mesdames, Messieurs, adjoints, conseillers municipaux et chers collègues du conseil communautaire, je souhaitais dire quelques mots, puisque nous voilà réunis ce soir au terme d'un processus électoral inédit. Nous avons tous été élus selon les règles de la république et sommes tous légitimes pour les six années à venir dans nos communes, mais également ici, au sein de Laval Agglomération. Certes, la faiblesse de la participation, d'ailleurs pas seulement du fait de la crise sanitaire, doit nous questionner, mais elle n'enlève rien à cette légitimité.

20 nouveaux maires sur 34 communes que compose l'agglomération et de nombreux nouveaux conseillers communautaires doivent nous permettre de donner collectivement un nouveau souffle à notre agglomération et nous mobiliser, dans une période qui s'annonce particulièrement incertaine au regard des impacts attendus, notamment économiques, de la crise sanitaire.

Plusieurs d'entre vous, notamment parmi les élus de l'ancien conseil communautaire, m'ont plusieurs fois interpellé, pour que je m'intéresse à la présidence de l'agglomération, et cela bien avant le premier tour de l'élection municipale et quel que soit le résultat sur la ville de Laval. Je les remercie pour cette marque de confiance. Je n'ai jamais caché mon intérêt pour cette fonction, mais ma décision de ne pas briguer la présidence de Laval Agglomération était prise depuis plusieurs semaines. J'en avais informé plusieurs d'entre vous et en premier lieu, bien évidemment, les élus de Saint-Berthevin, un arbitrage notamment professionnel, mais pas uniquement, m'ayant conduit à cette décision. Vous l'avez peut-être déjà entendu de ma part, je ne fais pas partie de ceux qui courent après les titres, mais exclusivement après les projets et je crois avoir démontré ces dernières années mon engagement total, quelle que soit la délégation qui m'était confiée.

Le délai entre le second tour de l'élection municipale et cette installation du Conseil communautaire est extrêmement court et n'a pas permis, ce d'autant plus que le renouvellement est fort, de faire amplement connaissance et d'affiner ensemble quelques lignes d'un projet de Laval Agglomération partagé. Cependant, ces derniers jours, cette dernière semaine, certains d'entre nous se sont investis, avec le maire de Laval, afin d'essayer de constituer un exécutif équilibré de notre agglomération, avec vous, Monsieur Bercault, qui allez candidater ce soir.

Ce fut une discussion que j'ai personnellement qualifiée de franche. Dans ce type de discussion, il y a des choses que vous obtenez, d'autre que vous n'obtenez pas. C'est l'objet même de ce type d'échanges. Nous sommes arrivés à un compromis. Monsieur le maire de Laval, vous avez fait preuve d'ouverture. Je sais que certains maires ou élus seront sans doute déçus de ne pas avoir de délégation, de ne peut-être pas être suffisamment sollicités, mais il faudra bien évidemment veiller à les impliquer et vous vous y êtes engagé.

François Zocchetto a su instaurer une relation apaisée entre les maires des communes, lors du mandat 2014-2020 qui a connu un fort développement de la mutualisation entre l'agglomération, les communes, mais surtout entre l'agglomération et la ville de Laval. Au cours de ce mandat, est venue s'ajouter à cela la fusion entre Laval Agglomération et la Communauté de communes du Pays de Loiron. Ces deux dossiers auraient pu tendre les relations, en déstabilisant parfois certains équilibres, mais il n'en fut rien et je souhaite saluer François Zocchetto pour cette réalisation.

Nous nous le sommes dit à plusieurs ces derniers jours, Laval Agglomération ne doit pas être un lieu de joute politique, comme nous l'avons parfois connu entre 2011 et 2014. Je l'ai dit lors du dernier conseil communautaire, je ne souhaite pas non plus que ce soit la deuxième mi-temps du conseil municipal de la ville de Laval. Le projet de Laval Agglomération ne sera pas la somme de 34 projets communaux. Tous ensemble, il nous faudra donc écrire dans les prochaines semaines les grandes lignes d'un projet partagé pour l'agglomération.

Dans quelques minutes, Monsieur le maire, vous serez vraisemblablement président de Laval Agglomération. Je voterai cette proposition, au regard des échanges de ces derniers jours et de votre volonté d'ouverture et de projets partagés. Laval Agglomération représente 40 % de la population de la Mayenne, plus de la moitié des emplois du département. La Mayenne a besoin d'une agglomération forte et pour ce faire, il faut une ville centre forte. C'est l'objectif qui doit nous guider tous ensemble dans notre action collective, au-delà de nos éventuelles différences.

*Merci, Monsieur le président, de m'avoir laissé la parole quelques minutes.*

**Jean-Louis Deulofeu :** *Merci, Monsieur Borde. J'appelle maintenant les assesseurs et les secrétaires à rejoindre la table des dépouillements, à savoir Lucie Chauvelier, Paul Le Gal- Huaumé, Anthony Roullier et Julien Brocail. Nous allons pouvoir procéder au vote du président.*

*Il est procédé au vote et au dépouillement.*

**Jean-Louis Deulofeu :** *Proclamation des résultats : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 11, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 64, majorité absolue : 33. Monsieur Florian Bercault a obtenu 63 voix et Monsieur Yannick Borde a obtenu 1 voix.*

*J'appelle donc Monsieur Florian Bercault à venir me rejoindre et à siéger au siège de Président qui lui revient de droit après cette élection.*

*Applaudissements.*

N° 051 / 2020

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2020

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Rapporteur : Jean-Louis Deulofeu, doyen de l'assemblée

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles, L. 2122-7, L. 5211-1, L. 5211-2 et L. 5211-9,

Considérant l'installation du nouveau conseil communautaire de Laval Agglomération,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du président de Laval Agglomération,

Après un vote au scrutin secret et à la majorité absolue,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Il est procédé à l'élection du président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de conseillers communautaires	75
- Nombre de conseillers présents ou représentés	75
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- Nombre de bulletins nuls	0
- Nombre de bulletins blancs	11
- Nombre de suffrages exprimés	64
- Majorité absolue	33

Ont obtenu :

Florian Bercault : 63 voix

Yannick Borde : 1 voix

Florian Bercault ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé président et immédiatement installé.

La délibération est adoptée à la majorité.

**Florian Bercault** : *Mesdames et Messieurs les maires, chers collègues, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, à travers vous, je veux saluer l'ensemble des habitantes et des habitants de notre agglomération. C'est à la fois avec une grande émotion et un profond sentiment de responsabilité, que je m'adresse à vous. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance.*

*Laval Agglomération est le fruit d'une longue construction démocratique qui année après année, projet après projet, a donné un destin partagé à nos communes. Je pense ce soir à tous ceux qui m'ont précédé à la tête de notre district, puis de notre communauté d'agglomération, à André Pinçon qui nous a quittés, il y a tout juste un an, à François d'Aubert, Guillaume Garot, Jean-Christophe Boyer, François Zocchetto. Chacun d'entre eux a contribué à fédérer nos territoires et à construire des solidarités concrètes et des projets communs qui sont aujourd'hui des liens indéfectibles entre nos communes. Je leur dis ce soir ma reconnaissance, au-delà des sensibilités et des divergences politiques.*

*Le dernier mandat, celui de François Zocchetto, que je tiens à saluer, a permis l'élargissement de cette agglomération, pour la rendre toujours plus dynamique et plus forte. Une agglomération forte nous permettra de traverser la crise économique et sociale actuelle. L'agglomération est le fruit d'une volonté de mettre en commun les compétences, de définir ensemble une politique cohérente des territoires, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. C'est pourquoi, en tant que président, je serai le garant de cette cohésion de nos territoires, dans le respect des différentes sensibilités des maires et des élus à égale légitimité. Chaque élu doit être écouté et respecté.*

*Rassembler pour avancer, telle sera notre méthode les six prochaines années. Ce rassemblement des énergies de notre agglomération, je souhaite le sceller dans un nouveau contrat d'agglomération, que nous définirons ensemble et que nous mettrons en œuvre durant les six prochaines années. Il me semble pouvoir dès à présent dessiner quatre grandes orientations pour notre agglomération.*

*Tout d'abord, c'est celle de la relance économique. Nous sommes toujours en crise sanitaire et j'appelle les habitants de notre agglomération à respecter scrupuleusement les gestes barrières et les mesures sanitaires. Les conséquences économiques et sociales du confinement se font déjà ressentir, les mauvaises nouvelles économiques sont déjà connues, avec un taux de chômage qui grimpe, des difficultés au sein de nos entreprises, notamment certaines filières industrielles, comme l'automobile, mais également pour nos commerçants, nos artisans, nos PME. Je veux sonner la mobilisation générale, afin de maintenir un maximum d'emplois, de soutenir un maximum d'entreprises et de permettre de sauvegarder notre dynamisme économique. J'ai une pensée pour ces jeunes femmes et hommes qui sont à la recherche de leur premier stage, de leur premier apprentissage, de leur premier emploi. Nous devons les accompagner dans cette insertion dans la vie active. Il ne peut y avoir une génération sacrifiée Covid.*

*Il faudra également chercher à saisir les opportunités économiques de relocalisation d'entreprises qui permettront de créer de nouvelles filières sur notre territoire. L'économie sociale et solidaire est en développement, l'économie technologie et numérique est croissante, nous avons des atouts à défendre. Nous sommes une terre d'accueil, avec la LGV, un réseau routier. Dans l'enseignement supérieur, les offres de formation doivent également être adaptées aux réalités économiques et aux besoins des forces vives de notre agglomération. Je sais pouvoir compter notamment sur Yannick Borde, pour mettre en œuvre cette transition économique et technologique de notre territoire, que j'appelle de mes vœux.*

*La deuxième orientation est notre réponse collective au défi climatique et environnemental. Nous ne pouvons plus attendre, nous ne pouvons pas laisser ce fardeau aux générations futures. Nous devons donc pleinement prendre notre part à cette transition environnementale et écologique. Cela passe notamment par une évolution de nos modes de transport, de nos déplacements, en favorisant notamment l'utilisation des TUL. Je proposerai que nous expérimentions la gratuité des TUL le week-end. Je sais que cette mesure de pouvoir d'achat, de transition écologique, de soutien commercial est attendue, et pas seulement par les Lavallois. Nous devons également accélérer l'aménagement des pistes cyclables sécurisées. Nous avons perdu trop de temps ces dernières années.*

*Le défi écologique passe également par la lutte contre le gaspillage énergétique. Tous ces kilowattheures non consommés sont autant de sources de pouvoir d'achat. C'est pourquoi il faudra être exigeants sur la qualité du bâti des logements et ambitieux sur les rénovations thermiques de nos habitations. Nous inscrirons Laval Agglomération dans l'objectif zéro carbone. Je veux que nous visions cette exemplarité. Cela passera par une préservation plus forte de notre biodiversité, de nos paysages et une évolution de nos modes alimentaires et de consommation. Nous renforcerons nos politiques en faveur de la réduction des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire. Cette préoccupation environnementale participe de notre qualité de vie.*

*La troisième orientation dont je veux être le garant pendant ces six années qui s'ouvrent est le développement équilibré des communes. Ce sera le fil rouge de notre projet communautaire, afin de soutenir les projets communaux, de partager les compétences, de mettre en commun les moyens humains et financiers, pour mieux équilibrer les territoires. C'est la raison d'être de Laval Agglomération.*

*Les grands projets à l'initiative des différentes communes de notre agglomération sont et seront portés. Je pense notamment au conservatoire, à l'Espace Mayenne, à la plateforme rail-route, au développement de nouvelles zones économiques écoresponsables ou encore à la nouvelle usine des eaux. De nouveaux projets seront à accompagner, afin de préparer l'avenir de notre agglomération.*

*La quatrième orientation est celle de la démocratisation de Laval Agglomération. Il convient de revenir à une citoyenneté d'agglomération permise par l'élection au suffrage universel direct. Cette élection nous oblige à tisser un lien direct entre les élus, la politique d'agglomération et bien sûr les citoyens. Ce chantier passe par une plus grande prise en compte des citoyens, de leur parole lors de la mise en place de grands projets d'agglomération. Il faut les concerter, les écouter davantage. Cela passe également par l'affirmation de l'identité de Laval Agglomération, pour renforcer le sentiment d'appartenance de nos concitoyens. Enfin, il convient de rendre toujours plus lisibles les décisions politiques de l'agglomération, avec une amélioration de la vie des instances d'agglomération, la simplification et la compréhension des dossiers de l'agglomération. L'abstention qui ne cesse de battre des records doit nous poser question. Le chemin des urnes passe par une démocratie locale de la participation, cohérente, ouverte et transparente.*

*La mise en musique de ces quatre grandes orientations nécessite une gouvernance efficace et équilibrée. Les urnes permettent de faire le constat suivant : il y a 21 nouveaux maires sur 34 au sein de notre agglomération. Ce renouveau doit être une opportunité pour impulser une nouvelle dynamique à notre agglomération, tout en nous appuyant sur l'expérience de ceux qui ont eu plusieurs mandats au sein de notre agglomération. Je souhaite également laisser une place aux femmes maires, car je suis très attaché à la parité dans les instances de décisions. Enfin, il faut respecter un équilibre entre Laval, ville centre, les préfectures de la Mayenne et les communes de la première et de la deuxième couronnes. Chacun doit y trouver sa place et en tant que maire de Laval, je m'engage à bâtir une gouvernance apaisée. Ainsi, je proposerai que des maires et non des élus lavallois soient en charge des finances, des mobilités, mais également du développement et de la transition économique.*

*En termes d'organisation, je suis favorable à la préservation d'un bureau communautaire élargi qui réunisse en une seule instance la conférence des maires et le bureau communautaire. Je suis également favorable à une ouverture plus large des commissions aux élus et je demanderai un engagement fort de tous les élus, en particuliers lavallois, dans ces commissions. J'exigerai l'assiduité, l'écoute et le respect de tous les élus. C'est le sens de la charte des élus, dont je donnerai lecture tout à l'heure. Enfin, et c'est sans doute une innovation, je souhaite la création d'une conférence des élus. Chaque année, je réunirai l'ensemble des conseillers municipaux de notre agglomération, afin de rendre des comptes, d'expliquer la mise en œuvre de notre projet d'agglomération et de débattre des grandes orientations de notre intercommunalité. Là aussi, je veux rassembler inlassablement toutes les forces vives, toutes celles et ceux qui veulent agir, entreprendre, aider. Je veux entraîner tout notre territoire, pour que nous puissions avancer ensemble, sans relâche.*

*Pour terminer, j'aimerais saluer le travail des services qui nous permettent de nous réunir ce soir. Je sais pouvoir compter sur leur engagement et leur sens du service public sur ces six prochaines années, afin de faire vivre notre démocratie d'agglomération.*

*Mesdames, Messieurs, chers collègues, une tâche immense, exaltante, enthousiasmante nous attend. J'ai confiance, confiance en notre territoire, confiance en ses atouts, confiance en nos valeurs de dialogue, de respect, d'entraide qui forment cet humanisme, que nous avons tous en commun. C'est cette confiance, que je vous invite à partager. C'est cette confiance qui guidera notre action chaque jour de ces six années de ce mandat. Dès demain, je serai au travail avec vous, pour vous, pour notre agglomération. Nous réussirons ensemble. Merci.*

*Applaudissements.*

- **CC52 DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Florian Bercault** : Conformément à ce que je viens de dire, je propose :

- en 1<sup>ère</sup> vice-présidence la candidature de Sylvie Vielle, maire de Louverné, à l'habitat, au logement et à la rénovation thermique ;
- à la 2<sup>ème</sup> vice-présidence, Nicole Bouillon, maire du Genest-Saint-Isle, pour le développement des entreprises et de l'économie sociale et solidaire ;
- à la 3<sup>ème</sup> vice-présidence, Éric Paris, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante ;
- à la 4<sup>ème</sup> vice-présidence, Yannick Borde, maire de Saint-Berthevin, à la transition économique et technologique du territoire ;
- à la 5<sup>ème</sup> vice-présidence, Isabelle Fougeray, maire de la Chapelle-Anthenaise, aux transports et aux déplacements ;
- à la 6<sup>ème</sup> vice-présidence, Nadège Davoust, élue lavalloise, à l'eau et à l'assainissement ;
- à la 7<sup>ème</sup> vice-présidence, Gwénaél Poisson, maire de Bonchamp-lès-Laval, à l'emploi et à l'insertion ;
- à la 8<sup>ème</sup> vice-présidence, Christine Dubois, maire de Louvigné, en charge de l'aménagement durable et de la qualité de vie ;
- à la 9<sup>ème</sup> vice-présidence, Bruno Bertier, élu lavallois, en charge des ressources humaines ;
- à la 10<sup>ème</sup> vice-présidence, Patrick Péniguel, maire de Changé, au rayonnement touristique et à l'économie de la réalité virtuelle ;
- à la 11<sup>ème</sup> vice-présidence, Louis Michel, maire de Saint-Cyr-le-Gravelais, en charge du territoire zéro carbone, agriculture et transition alimentaire ;
- à la 12<sup>ème</sup> vice-présidence, Céline Loiseau, élue lavalloise, en charge des sports ;
- à la 13<sup>ème</sup> vice-présidence, Christian Lefort, maire d'Argentré, en charge de la démocratie d'agglomération et des partenariats territoriaux ;
- à la 14<sup>ème</sup> vice-présidence, François Berrou, maire de Le Bourgneuf-la-Forêt, en charge des finances ;
- à la 15<sup>ème</sup> vice-présidence, Fabien Robin, maire de Port-Brillet, en charge des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire.

En plus, j'ai respecté une volonté d'équilibre territorial et de parité. L'ordre des vice-présidences est vraiment la règle de Laval en présidence, puis première couronne, deuxième couronne, Laval, première couronne, deuxième couronne, Laval, etc. C'est une règle assez mathématique, dans le respect des équilibres.

Je propose la création de dix conseillers délégués, afin d'accompagner les vice-présidents qui auront un gros travail :

- 1<sup>er</sup> délégué rattaché directement auprès du président, Bernard Bourgeais, maire de Loiron-Ruillé, en charge des solidarités et de l'accès aux soins ;
- 2<sup>ème</sup> délégué, Jean-Pierre Thiot auprès de la vice-présidence des finances, maire de L'Huisserie, à la commande publique et à l'écocitoyenneté ;
- 3<sup>ème</sup> déléguée, Isabelle Eymon auprès du vice-président des transports, en charge des mobilités douces ;
- 4<sup>ème</sup> délégué, Olivier Barré, maire de Saint-Jean-sur-Mayenne rattaché à la vice-présidente en charge du développement des entreprises, à la transition commerciale et à l'artisanat ;

- 5<sup>ème</sup> délégué, Bruno Fléchar, élu lavallois, à la politique culturelle, rattaché à la vice-présidence des sports ;
- 6<sup>ème</sup> délégué, Marcel Blanchet, maire de Saint-Germain-le-Fouilloux, rattaché à la vice-présidence zéro carbone, en charge des paysages et de la biodiversité ;
- 7<sup>ème</sup> délégué, Patrice Morin, élu lavallois, rattaché à la vice-présidence habitat, en charge de la politique de la ville et des gens du voyage ;
- 8<sup>ème</sup> délégué, Julien Brocaïl, 1<sup>er</sup> adjoint à Montflours, rattaché à la vice-présidence territoire zéro carbone, en charge des énergies et de la lutte contre le réchauffement climatique ;
- 9<sup>ème</sup> délégué, Antoine Caplan, élu lavallois, rattaché à la vice-présidence finances comme rapporteur du budget et en charge de la cohérence du projet d'agglomération ;
- 10<sup>ème</sup> délégué, David Cardoso, rattaché à la vice-présidence des ressources humaines, en charge du dialogue social.

Voilà l'architecture sur laquelle nous nous sommes mis d'accord ces derniers jours. La plupart d'entre vous sont représentés.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Je vous demande de voter ce nombre de 15 vice-présidences. Qui est pour ? Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

Concernant le nombre de 10 délégués, qui s'abstient ? Qui est contre ? La proposition d'un nombre de 10 délégués est votée à l'unanimité. Je vous remercie.

Ceci exposé,

IL VOUS EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

N° 052 / 2020

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2020

DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Florian Bercault, président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de déterminer la composition du bureau communautaire, le nombre de vice-présidents et de membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article susvisé,

Que pour assurer un fonctionnement efficace de Laval Agglomération, il est proposé de fixer le nombre de vice-présidents à 15 et le nombre de conseillers communautaires délégués membres du bureau à 10,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le bureau communautaire de Laval Agglomération est composé du président, de 15 vice-présidents et de 10 autres membres du bureau.

Article 2

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **CC53 ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Florian Bercault** : *Je propose d'élire au poste de 1<sup>ère</sup> vice-présidente Sylvie Vielle qui serait en charge de l'habitat, des logements et de la rénovation thermique.*

*Par un souci d'efficacité, je vous propose de passer au 2<sup>ème</sup> vote. On va attendre ceux qui avaient un creux. D'ailleurs, j'en profite pour remercier les services d'avoir trouvé les moyens pour nous nourrir ce soir, demande qui a été effectuée ce matin. Pour la 2<sup>ème</sup> vice-présidence en charge du développement des entreprises et de l'économie sociale et solidaire, je vous propose Nicole Bouillon.*

*Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 5, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 69, majorité absolue : 35.*

*Je déclare Sylvie Vielle élue 1<sup>ère</sup> vice-présidente de notre agglomération. Félicitations.*

*Applaudissements.*

**Florian Bercault** : *En attendant le dépouillement pour la 2<sup>ème</sup> vice-présidence, je vous propose de voter pour la 3<sup>ème</sup> vice-présidence, pour laquelle je propose un élu lavallois, Éric Paris, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante.*

*Résultat du vote pour la 2<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de Conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 10, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 64, majorité absolue : 33.*

*Nicole Bouillon est élue 2<sup>ème</sup> vice-présidente, avec 64 voix. Félicitations.*

*Applaudissements.*

**Florian Bercault** : *Nous allons procéder en parallèle au vote pour la 4<sup>ème</sup> vice-présidence, pour laquelle je propose Yannick Borde, maire de Saint-Berthevin, en charge de la transition économique et technologique du territoire.*

*Résultat du vote pour la 3<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 13, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 61, majorité absolue : 31.*

*Éric Paris est élu, avec 61 voix. Il sera en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. Félicitations.*

*Applaudissements.*

**Florian Bercault** : Pour la 5<sup>ème</sup> vice-présidente, je propose Isabelle Fougeray, maire de la Chapelle-Anthenaise, en charge du transport et des déplacements.

Résultat du vote pour la 4<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 11, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 63, majorité absolue : 32.

Yannick Borde est élu avec 63 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je propose de procéder au vote pour la 6<sup>ème</sup> vice-présidence, que je propose à Nadège Davoust, élue lavalloise, en charge de l'eau et de l'assainissement.

Résultat du vote pour la 5<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de Conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 13, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 61, majorité absolue : 31.

Isabelle Fougeray est élue 5<sup>ème</sup> vice-présidente, avec 61 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je vous propose de procéder au vote pour la 7<sup>ème</sup> vice-présidence, pour laquelle je propose Gwénaél Poisson, maire de Bonchamp-lès-Laval, pour l'emploi et l'insertion.

Résultat du vote pour la 6<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de Conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 15, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 59, majorité absolue : 30.

Nadège Davoust est élue 6<sup>ème</sup> vice-présidente, avec 59 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je vous propose de passer à l'élection de la 8<sup>ème</sup> vice-présidence, pour laquelle je propose Christine Dubois, maire de Louvigné, en charge des aménagements durables et de la qualité de vie.

Résultat du vote pour la 7<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 11, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 63, majorité absolue : 32.

Gwénaél Poisson est élu 7<sup>ème</sup> vice-président, avec 63 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je vous propose de continuer avec le vote pour le 9<sup>ème</sup> vice-président en charge des ressources humaines, avec Bruno Bertier, élu lavallois.

Résultat du vote pour la 8<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 16, nombre de bulletins nuls : 2, nombre de suffrages exprimés : 57, majorité absolue : 29.

Christine Dubois est élue 8<sup>ème</sup> vice-présidente, avec 57 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je propose de voter pour la 10<sup>ème</sup> vice-présidence en charge du rayonnement touristique et de l'économie de la réalité virtuelle, avec la candidature du maire de Changé, Patrick Péniguel.

Résultat du vote pour la 9<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 15, nombre de bulletins nuls : 2, nombre de suffrages exprimés : 58, majorité absolue : 30.

Bruno Bertier est élu 9<sup>ème</sup> vice-président, avec 58 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je propose d'entamer l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président en charge du territoire zéro carbone, agriculture et transition alimentaire. Je propose la candidature de Louis Michel, maire de Saint-Cyr-le-Gravelais.

Résultat du vote pour la 10<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 10, nombre de bulletins nuls : 3, nombre de suffrages exprimés : 62, majorité absolue : 32.

Patrick Péniguel est élu 10<sup>ème</sup> vice-président, avec 62 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je propose de passer à l'élection de la 12<sup>ème</sup> vice-présidente au sport. Je propose Céline Loiseau, élue lavalloise.

Résultat du vote pour la 11<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 9, nombre de bulletins nuls : 2, nombre de suffrages exprimés : 64, majorité absolue : 33.

Louis Michel est élu 11<sup>ème</sup> vice-président, avec 64 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Procédons au vote pour la 13<sup>ème</sup> vice-présidence. Je vous propose la candidature de Christian Lefort, maire d'Argentré, à la démocratie d'agglomération et aux partenariats territoriaux.

Résultat du vote pour la 12<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 15, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 60, majorité absolue : 31.

Céline Loiseau est élue 12<sup>ème</sup> vice-présidente, avec 60 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Nous allons procéder au vote de la 14<sup>ème</sup> vice-présidence en charge des finances. Je vous propose la candidature du maire de Bourgneuf-la-Forêt, François Berrou.

Résultat du vote pour la 13<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 18, nombre de bulletins nuls : 2, nombre de suffrages exprimés : 55, majorité absolue : 28.

Christian Lefort est élu 13<sup>ème</sup> vice-président, avec 52 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault :** Avant de passer à la suite, je vous propose de passer à l'élection du 15<sup>ème</sup> et dernier vice-président, en charge des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire. Je vous propose la candidature du maire de Port-Brillet, Fabien Robin.

Résultat du vote pour la 14<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 15, nombre de bulletins nuls : 2, nombre de suffrages exprimés : 58, majorité absolue : 30.

François Berrou est élu 14<sup>ème</sup> vice-président, avec 57 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault :** Je propose de procéder à bulletins secrets à l'élection des 10 délégués, conformément à la loi. Le 1<sup>er</sup> délégué auprès du président en charge des solidarités et de l'accès aux soins, maire de Loiron-Ruillé, Bernard Bourgeois.

Résultat du vote pour la 15<sup>ème</sup> vice-présidence : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 18, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 56, majorité absolue : 29.

Fabien Robin est élu 15<sup>ème</sup> vice-président, avec 56 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault :** Nous passons à l'élection du 2<sup>ème</sup> délégué, en charge de la commande publique et de l'écocitoyenneté. Je propose la candidature du maire de L'Huisserie qui serait rattaché aux finances, Jean-Pierre Thiot.

Résultat du vote pour l'élection du 1<sup>er</sup> délégué, 17<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 74, nombre de bulletins blancs : 5, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35.

Bernard Bourgeois est élu 1<sup>er</sup> premier délégué, avec 68 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault :** Procédons à l'élection du 3<sup>ème</sup> délégué en charge des mobilités douces. Je propose la candidature d'une élue lavalloise, Isabelle Eymon qui serait rattachée à la vice-présidence transports.

Résultat du vote pour la 2<sup>ème</sup> délégation, 18<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 21, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 53, majorité absolue : 27.

Jean-Pierre Thiot est élu, avec 53 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault :** Nous allons procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> délégué en charge de la transition commerciale et de l'artisanat qui sera rattaché auprès de la vice-présidente en charge du développement des entreprises. Je vous propose la candidature du maire de Saint- Jean- sur- Mayenne, Olivier Barré.

Résultat du vote pour le 3<sup>ème</sup> délégué, 19<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 19, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 55, majorité absolue : 28.

Isabelle Eymon est élue, avec 55 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Procédons au vote du 5<sup>ème</sup> délégué, en charge de la politique culturelle et rattaché auprès de la vice-présidence sports. Je vous propose la candidature de l' élu lavallois Bruno Fléchar d.

Résultat du vote pour le 4<sup>ème</sup> délégué, 20<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 18, nombre de bulletins nuls : 3, nombre de suffrages exprimés : 54, majorité absolue : 28.

Olivier Barré est élu, avec 54 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je vous propose de participer au vote pour le 6<sup>ème</sup> délégué, en charge des paysages et de la biodiversité. Il serait rattaché auprès de la vice-présidence territoire zéro carbone. Je propose la candidature du maire de Saint-Germain-le-Fouilloux, Marcel Blanchet.

Résultat du vote pour le 5<sup>ème</sup> délégué, 21<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 13, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 62, majorité absolue : 32.

Bruno Fléchar d est élu, avec 61 voix. Félicitations. Il y avait un vote pour Didier Pillon.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Je vous propose de passer au vote pour le 7<sup>ème</sup> délégué, en charge de la ville et des gens du voyage qui sera rattaché auprès de la vice-présidence habitat. Je vous propose un élu lavallois, Patrice Morin.

Résultat du vote pour le 6<sup>ème</sup> délégué, 22<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 7, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35.

Marcel Blanchet est élu, avec 68 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Passons à l'élection du 8<sup>ème</sup> délégué, en charge des énergies et de la lutte contre le réchauffement climatique, rattaché auprès du vice-président zéro carbone. Je vous propose d'élire le 1<sup>er</sup> adjoint de Montflours, Julien Broca il.

Résultat du vote pour le 7<sup>ème</sup> délégué, 23<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 24, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 51, majorité absolue : 26.

Patrice Morin est élu, avec 51 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Passons à l'élection du 9<sup>ème</sup> délégué en charge du rapport au budget et de la cohérence du projet d'agglomération. Il sera rattaché auprès des finances. Je vous propose d'élire le Lavallois Antoine Caplan.

Résultat du vote pour le 8<sup>ème</sup> délégué, 24<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 13, nombre de bulletins nuls : 1, nombre de suffrages exprimés : 61, majorité absolue : 31.  
Julien Brocaill est élu, avec 61 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Passons au dernier vote, avant de passer à la lecture de la charte des élus et de faire un point rapide sur le prochain conseil communautaire. Pour le 10<sup>ème</sup> délégué au dialogue social qui serait rattaché au vice-président en charge des ressources humaines, je vous propose la candidature de David Cardoso, maire de Parné-sur-Roc.

Résultat du vote pour le 9<sup>ème</sup> délégué, 25<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 25, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 50, majorité absolue : 26.  
Antoine Caplan est élu, avec 50 voix. Félicitations.

Applaudissements.

**Florian Bercault** : Résultat du vote pour le 10<sup>ème</sup> délégué, 26<sup>ème</sup> membre du bureau : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 10, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 65, majorité absolue : 33.  
David Cardoso est élu, avec 65 voix. Félicitations.

Applaudissements.

Ceci exposé,

IL VOUS EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

N° 053 / 2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2020

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Florian Bercault, président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-7, L. 2122- 7-2 et L. 5211-2,

Vu la délibération n° 52 / 2020 du conseil communautaire du 6 juillet 2020 fixant la composition du bureau communautaire à 15 vice-présidents et 10 autres membres du bureau communautaire,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des 15 vice-présidents et autres membres du bureau,

Après un vote poste par poste au scrutin uninominal secret à la majorité absolue,

## DÉLIBÈRE

### Article 1er

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Sylvie Vielle

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	5
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	69
- majorité absolue	35

A obtenu :

Sylvie Vielle : 69 voix

**Sylvie Vielle** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 1<sup>er</sup> vice-président et immédiatement installé.

### Article 2

Il est procédé à l'élection du 2<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Nicole Bouillon

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	10
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	64
- majorité absolue	33

A obtenu :

Nicole Bouillon : 64 voix

**Nicole Bouillon** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 2<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

### Article 3

Il est procédé à l'élection du 3<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Éric Paris

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	13
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	61
- majorité absolue	31

A obtenu :

Éric Paris : 61 voix

**Éric Paris** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 3<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

### Article 4

Il est procédé à l'élection du 4<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Yannick Borde

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	11
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	63
- majorité absolue	32

A obtenu :

Yannick Borde : 63 voix

**Yannick Borde** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 4<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

### Article 5

Il est procédé à l'élection du 5<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Isabelle Fougeray

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	13
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	61
- majorité absolue	31

A obtenu :

Isabelle Fougeray : 61 voix

**Isabelle Fougeray** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 5<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 6

Il est procédé à l'élection du 6<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Nadège Davoust

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	15
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	59
- majorité absolue	30

A obtenu :

Nadège Davoust : 59 voix

**Nadège Davoust** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 6<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 7

Il est procédé à l'élection du 7<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Gwénaél Poisson

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	11
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	63
- majorité absolue	32

A obtenu :

Gwénaél Poisson : 63 voix

**Gwénaél Poisson** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 7<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 8

Il est procédé à l'élection du 8<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Christine Dubois

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	16
- nombre de bulletins nuls	2
- nombre de suffrages exprimés	57
- majorité absolue	29

A obtenu :

Christine Dubois : 57 voix

**Christine Dubois** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 9

Il est procédé à l'élection du 9<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Bruno Bertier

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	15
- nombre de bulletins nuls	2
- nombre de suffrages exprimés	58
- majorité absolue	30

A obtenu :

Bruno Bertier : 58 voix

**Bruno Bertier** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 9<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 10

Il est procédé à l'élection du 10<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Patrick Péniguel

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	10
- nombre de bulletins nuls	3
- nombre de suffrages exprimés	62
- majorité absolue	32

A obtenu :

Patrick Péniguel : 62 voix

**Patrick Péniguel** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 10<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 11

Il est procédé à l'élection du 11<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Louis Michel

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	9
- nombre de bulletins nuls	2
- nombre de suffrages exprimés	64
- majorité absolue	33

A obtenu :

Louis Michel : 64 voix

**Louis Michel** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 11<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 12

Il est procédé à l'élection du 12<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Loiseau Céline

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	15
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	60
- majorité absolue	31

A obtenu :

Céline Loiseau : 60 voix

**Céline Loiseau** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 12<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 13

Il est procédé à l'élection du 13<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Christian Lefort

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	18
- nombre de bulletins nuls	2
- nombre de suffrages exprimés	55
- majorité absolue	28

Ont obtenu :

Christian Lefort : 52 voix

Gérard Travers : 3 voix

**Christian Lefort** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 13<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 14

Il est procédé à l'élection du 14<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : François Berrou

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	15
- nombre de bulletins nuls	2
- nombre de suffrages exprimés	58
- majorité absolue	30

Ont obtenu :

François Berrou : 57 voix

Antoine Caplan : 1 voix

**François Berrou** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 14<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 15

Il est procédé à l'élection du 15<sup>e</sup> vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Fabien Robin

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	18
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	56
- majorité absolue	29

A obtenu :

Fabien Robin : 56 voix

**Fabien Robin** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 15<sup>e</sup> vice-président et immédiatement installé.

#### Article 16

Il est procédé à l'élection du 17<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Bernard Bourgeois

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	74
- nombre de bulletins blancs	5
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	68
- majorité absolue	35

A obtenu :

Bernard Bourgeois : 68 voix

**Bernard Bourgeois** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 17<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 17

Il est procédé à l'élection du 18<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Jean-Pierre Thiot

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	21
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	53
- majorité absolue	27

A obtenu :

Jean-Pierre Thiot : 53 voix

**Jean-Pierre Thiot** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 18<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 18

Il est procédé à l'élection du 19<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Isabelle Eymon

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	19
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	55
- majorité absolue	28

A obtenu :

Isabelle Eymon : 55 voix

**Isabelle Eymon** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 19<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 19

Il est procédé à l'élection du 20<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Olivier Barré

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	18
- nombre de bulletins nuls	3
- nombre de suffrages exprimés	54
- majorité absolue	28

A obtenu :

Olivier Barré : 54 voix

**Olivier Barré** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 20<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 20

Il est procédé à l'élection du 21<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Bruno Flécharde

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	13
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	62
- majorité absolue	32

A obtenu :

Bruno Flécharde : 61 voix

Didier Pillon : 1 voix

**Bruno Flécharde** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 21<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 21

Il est procédé à l'élection du 22<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Marcel Blanchet

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	7
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	68
- majorité absolue	35

A obtenu :

Marcel Blanchet : 68 voix

**Marcel Blanchet** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 22<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 22

Il est procédé à l'élection du 23<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Patrice Morin

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	24
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	51
- majorité absolue	26

A obtenu :

Patrice Morin : 51 voix

**Patrice Morin** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 23<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 23

Il est procédé à l'élection du 24<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Julien Brocaïl

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	13
- nombre de bulletins nuls	1
- nombre de suffrages exprimés	61
- majorité absolue	31

A obtenu :

Julien Brocaïl : 61 voix

**Julien Brocaïl** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 24<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 24

Il est procédé à l'élection du 25<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Antoine Caplan

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	25
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	50
- majorité absolue	26

A obtenu :

Antoine Caplan : 50 voix

**Antoine Caplan** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 25<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

#### Article 25

Il est procédé à l'élection du 26<sup>e</sup> membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : David Cardoso

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- nombre de bulletins blancs	10
- nombre de bulletins nuls	0
- nombre de suffrages exprimés	65
- majorité absolue	33

A obtenu :

David Cardoso : 65 voix

**David Cardoso** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 26<sup>e</sup> membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 26

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

- **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

**Florian Bercault :** *Je vous demande encore quelques minutes d'attention pour deux sujets : la charte des élus et le prochain conseil communautaire.*

**Florian Bercault, Président, donne lecture de la charte de l'élu :**

*« L'article L5211-6 du code général des collectivités territoriales prévoit que lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et autres membres du bureau, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L1111-1-1 du code général des collectivités territoriales.*

**Article 1 :** *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*

**Article 2 :** *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*

**Article 3 :** *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à le faire connaître avant le débat et le vote.*

**Article 4 :** *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*

**Article 5 :** *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*

**Article 6 :** *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*

**Article 7 :** *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

*Vous trouverez à vos places copie de la charte de l'élu, ainsi que les dispositions du code général des collectivités territoriales applicables aux conseillers communautaires des communautés d'agglomération.*

*Je vais commencer par remercier les services qui sont derrière nous et ont veillé à double titre, notamment à Élodie qui a fait circuler l'urne. Elle mérite nos applaudissements.*

*Applaudissements.*

**Florian Bercault :** *Les services vont me dire, nous ne souhaitons pas forcément réunir un conseil communautaire cet été. Cependant, nous serons dans l'obligation d'en convoquer un, afin de passer quelques délibérations urgentes, notamment la programmation culturelle des 3 Chênes. Cela mérite que nous nous retrouvions. Je vous propose la date du 16 juillet, afin que nous ayons le temps d'envoyer les convocations et de préparer les délibérations. Il se tiendra à 19 heures, à la salle polyvalente.*

*Nous pouvons peut-être faire un vote informel, afin de savoir si vous êtes d'accord. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Tout le monde est d'accord. Je vous propose que nous nous revoyions tout de même la première semaine de septembre, afin que nous mettions en place les commissions et toutes les attributions des postes dans les satellites de l'agglomération, si vous en êtes d'accord.*

*Je vous remercie pour votre présence tout au long de cette soirée et vous souhaite un bel été. J'aurai le plaisir de vous retrouver le 16 juillet. Merci à tous, ainsi qu'aux assesseurs.*

*Applaudissements.*

La séance est levée à 23 h 18.